



**Commune de Chevroux**  
**Bureau du Conseil général**  
Route du Village 5  
1545 Chevroux

Chevroux, le 26 octobre 2020

## **Rapport de la commission des finances**

### **PREAVIS MUNICIPAL N° 05/2020**

#### **« Demande de crédit pour la mise en place d'un système de gestion informatique du port et des services – Gestinergie 4.0 »**

Au Conseil général, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances s'est réunie afin d'examiner le présent préavis et a obtenu, lors d'une discussion, toutes les réponses à ses questions de la part de la Municipalité, accompagnée de notre Boursier, M. Rotzetter.

Le système de gestion actuel, en fonction depuis 2008, est devenu obsolète. Il permet, avec une carte à prépaiement, d'obtenir quelques services comme l'ouverture des compacteurs, l'hydrowash et l'ouverture de la barrière du parking.

Dans le cadre de la rénovation du port et grâce aux nouvelles possibilités de gestion de services par informatique et de paiement, une nouvelle solution sera mise à disposition des plaisanciers et des habitants de Chevroux. Elle aura comme avantage de faciliter, après certainement une période d'acclimatation, la vie des usagers mais aussi la gestion administrative du port. De nombreux nouveaux services seront mis à disposition dont certains payants comme le Wifi ou les alarmes pour les plaisanciers. Le système n'est pas figé et pourra évoluer dans le temps en fonction des besoins de la Commune. L'utilisation des diverses installations pourra continuer à se faire à choix avec une carte ou avec un smartphone.

Il est à relever que plus de 80% des services sont en lien avec le port. Pour cette raison, les charges seront comptablement imputées dans la rubrique du port et couvertes majoritairement par les locations annuelles facturées aux plaisanciers. L'option du financement par le biais du droit de boucle n'a pas été retenue par la Municipalité qui ne souhaitait pas demander un acompte supplémentaire aux propriétaires de bateaux.

Aucun abonnement annuel ne sera facturé aux habitants pour l'utilisation du nouveau système. Seuls les montants nécessaires à certains services comme les compacteurs et l'hydrowash seront à leurs charge, comme actuellement. Mais le chargement du compte personnel va être grandement facilité, en tout temps, notamment via e-banking. Bien entendu, la recharge du compte client pourra toujours se faire au bureau communal ou par le nouvel automate, comme actuellement.

La collaboration avec la société Groupe E Connect SA est aussi un bon moyen d'effectuer des économies. En effet, les 3 premières années de licence, voire plus en cas de nouvelles négociations, seront facturées à la Commune à 50% de leur prix, soit environ CHF 31'000.- au lieu de CHF 62'000.-. Le contrat a été signé pour une durée de 10 ans,

une fois les services opérationnels, dont l'implantation devrait débuter en janvier 2021 avec les compacteurs et s'échelonner jusqu'en automne 2022.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis 05/2020 tel que présenté.

**Pour la Commission**

Rapporteur :

Christophe Bonny



Membres :

Sandra Marcuard, Alexandre Bonny, Marcel Gut-Lacôte, Jean-Marc Pilonel